

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du lundi 20 mars 2023

Date de convocation : 14 février 2023	Nombre de membres { présents : 17 absents : 3
Nombre de membres en exercice : 20	
Date d'affichage : 30 mars 2023	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 17
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } — **Décision n° B2023-18**

OBJET : Financement de la politique SIG départementale pour 2023

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le VINGT du mois de MARS, lundi à 14 heures, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 14 février 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE et Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, MM. Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, M. Sylvain LESPINASSE, Mmes Mariette ADOLPHE et Marcelle LYONNET, MM. Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU, Jean-Paul GOUSSARD, Pierre GEOFFROY et Bruno GAILLOT, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Christophe BERTAUD, Julien DURESSAY et Franck PETITFILS.

M. Jean-Luc FOURRÉ est élu secrétaire de séance à l'unanimité.



M. le Président explique que, dans le cadre de la nouvelle gouvernance de Géo17 définie en 2017, les axes de travaux élaborés par le Comité stratégique pour 2023 sont les suivants, dont de nombreux qui intéressent le SDEER :

- Gouvernance de Géo17 : poursuivre le fonctionnement de Géo17. Objectif de réaliser 5 comités.
- Animation de 5 groupes de travail : PCRS, adresse, observatoire logement/habitat, travaux sur voirie, amiante.

- Animation d'une coproduction d'une donnée normalisée des cheminements cyclables à l'échelle départementale.
- Montage du PCRS à l'échelle départementale : animation d'un groupe de travail dédié, études techniques, rencontres avec les futurs partenaires pour mettre en place le partenariat.
- Expérimentation d'une démarche de coordination des programmations de travaux sur la voirie sur le territoire de l'agglomération Rochefort Océan pour établir des recommandations sur les conditions d'une généralisation à l'échelle départementale ;
- Urbanisme : poursuivre les contrôles des documents d'urbanisme numérisés dans le cadre du marché départemental, accompagner la publication des documents d'urbanisme.
- Accompagnement à la normalisation des adresses à l'échelon départemental.
- Observation et évaluation des territoires : faire connaître l'Observatoire des Territoires.
- Accompagnement des adhérents de Géo17 dans leur démarche de publication de données sur la Géoplateforme17.
- Faire évoluer l'application de recherche et de localisation de services à la population et développer l'offre.
- Renforcer le rayonnement de Géo17 à l'échelle infra-départementale mais également supra-départementale.

La programmation budgétaire prévoit des recettes de fonctionnement de 288 590 euros, portées essentiellement par le Conseil départemental (200 000 euros) et par chacun des cinq syndicats départementaux (SDEER, EAU17, SDV, Soluris et SDIS), partenaires fondateurs (10 000 euros).

M. le Président propose au Bureau de se prononcer sur la contribution du SDEER à Géo17 pour 2023 et de lui donner mandat pour signer la convention de participation associée.



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

1 - Accepte la proposition de contribution du SDEER au financement de la politique SIG départementale pour 2023 ;

2 - Mandate M. le Président pour signer le projet de convention qui lui a été présenté.

Nota : le projet de convention est joint à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*